

## Informations aux parents

### Mon enfant a besoin de soins, de médicaments, d'une alimentation spécifique sur son temps scolaire, d'hébergement ou d'accueil à l'UAT

Chers parents,  
Chers responsables légaux,

Votre enfant est accueilli dans une structure relevant du SESAF (école, hébergement, UAT) et il a besoin de recevoir sur son temps de présence une médication, des soins ou une alimentation spécifique.

Afin de prendre en charge votre enfant en toute sécurité, nous vous demandons de bien vouloir lire les consignes suivantes.

Elles vous permettront de transmettre les informations essentielles aux référent-e-s de votre enfant.

En vous remerciant pour votre collaboration

L'Équipe soins et soutien, DFME, CHUV  
[soins.soutien@chuv.ch](mailto:soins.soutien@chuv.ch)  
079 556 27 47

### À remplir par la structure d'accueil

✓ Téléphone(s) et courriel(s) de contact(s) :

École : .....

Hébergement : .....

UAT : .....

✓ Téléphone et courriel de l'infirmier-ère ou ASSC référent-e de la structure d'accueil :

Nom, prénom.....

Courriel : .....

Téléphone : .....

- ☞ N'hésitez pas à demander aux personnels soignants et éducatifs de vous aider pour remplir les documents et pour répondre à vos questions.
- ☞ Vous avez aussi la possibilité de contacter l'Équipe soins et soutien du Département Femme-Mère-Enfant du CHUV : [soins.soutien@chuv.ch](mailto:soins.soutien@chuv.ch)

# Mon enfant a besoin de recevoir un médicament sur son temps de présence

- ☞ **Merci de transmettre les copies des ordonnances médicales** pour les médicaments prescrits par un-e médecin.  
Demandez à votre pharmacien-ne une copie des ordonnances médicales.
- ☞ **Pour les médicaments non prescrits sur ordonnance médicale et pour transmettre des informations complémentaires sur l'administrations de tous les médicaments de votre enfant, MERCI DE REMPLIR ET DE SIGNER le document:**  
**« Délégation pour l'administration des médicaments »**

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE MÉDICALE ET EN VENTE LIBRE	
Nom du médicament	Dosage

MÉDICAMENTS NON PRÉSCRITS SUR ORDONNANCE MÉDICALE ET EN VENTE LIBRE	
Nom du médicament	Dosage

**Merci de vérifier la date de péremption des médicaments**

- ☞ **Merci de préparer les médicaments dans le sac de votre enfant :**

Les médicaments doivent être rangés dans une boîte fermée.

Inscrire sur la boîte le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant.



## Nous recommandons de transmettre les médicaments dans leur emballage d'origine !

- ☞ Cependant, si vous choisissez de préparer les comprimés dans un semainier/pilulier, nous vous demandons de découper la plaquette du médicament pour que le nom et le dosage du médicament apparaissent. S'ils n'apparaissent pas derrière la plaquette, nous vous demandons de transmettre l'emballage en entier.

**Ne pas enlever les comprimés de l'emballage**



- ☞ Pour les médicaments liquides ou en vrac dans un contenant, merci de transmettre le flacon ou la boîte en entier.

**Ne pas préparer un médicament liquide dans une seringue**

- ☞ Si un médicament doit rester au froid (entre 2° et 8°C) :  
**Transportez-le dans un contenant réfrigéré**



Nous vous rendons attentifs sur le fait que la **compatibilité du traitement médicamenteux** n'est pas vérifiée par les collaborateurs accueillant votre enfant. Il est de votre responsabilité de vous assurer que les médicaments prescrits sur ordonnance médicale et les médicaments que vous rajouter sont bien compatibles.

**Demandez au-à la médecin référent-e de votre enfant ou à votre pharmacien-ne**

**Si vous donnez exceptionnellement un médicament avant l'arrivée de votre enfant ou si un traitement est arrêté/modifié:** Nous vous demandons d'en informer par téléphone, de vive voix la personne référente de votre enfant et d'envoyer la photo de l'ordonnance médicale par courriel ou SMS. Le risque est que votre enfant reçoive deux doses d'un médicament dans un intervalle trop rapproché ou que le traitement continu d'être donné.

### Mon enfant a **besoin de médicaments d'urgence** (lors de crise d'épilepsie, allergie, etc.)

- ✓ Je transmets **la copie** du protocole d'urgence ou **une copie** de l'ordonnance médicale signée par un médecin
- ✓ Je range les médicaments d'urgence et le protocole d'urgence dans une boîte fermée dans le sac de mon enfant
- ✓ Je note sur la boîte le nom, le prénom et la date de naissance de mon enfant
- ✓ Je vérifie la date de péremption des médicaments d'urgence
- ✓ J'informe la personne référente de mon enfant de la présence des médicaments
  - À l'école, dans le lieu d'hébergement ou à l'UAT, les médicaments d'urgence restent au plus près de votre enfant sous la surveillance de son-sa référent-e.
  - La personne référente de votre enfant est informée et elle sait administrer les médicaments.

### Mon enfant a **besoin de soins et d'une alimentation spécifique**

- Pour transmettre les informations liées aux soins et à l'alimentation de votre enfant, nous vous demandons d'utiliser le **carnet de santé**.
- Il permet d'informer et de faire le lien entre les intervenant-e-s.
- Il est de votre responsabilité de le tenir à jour.
- Merci de le transmettre à l'infirmier-ère/ASSC de la structure



Vous pouvez obtenir un carnet de santé gratuitement en vous rendant sur le site :  
<https://www.chuv.ch/fr/dfme/dfme-home/enfants-famille/vie-a-lhopital/carnet-de-sante/>